



DEUX ENFANTS SANS TOIT À L'ÉCOLE BAREL ET AU COLLÈGE ARAGON !

Deux enfants de 6 et 12 ans, scolarisé-es à l'école primaire Max Barel et au collège Louis Aragon de Vénissieux, ainsi que leur mère, sont sans aucune situation d'hébergement. Sans l'action de notre collectif, leur situation serait invisible : ils dormaient déjà dehors depuis 17 jours, malgré des démarches administratives déjà engagées. Aujourd'hui encore, les appels au 115 sont saturés, et les collectivités territoriales (mairie de Vénissieux, métropole de Lyon, Maison départementale du Rhône) se renvoient la balle. Malgré les efforts des parents d'élèves et des personnels des établissements concernés, tous et toutes mobilisé-es pour interpeller les pouvoirs publics, **aucune solution n'est proposée à cette famille !**

Face à cette situation inacceptable, et alors que les températures avoisinent 0°C, **le collectif Jamais sans toit de l'école Max Barel et du collège Louis Aragon a décidé d'occuper l'école Barel à partir du jeudi 2 mars**. Les parents d'élèves et les membres des équipes éducatives ne se résoudront jamais à laisser des familles dormir à la rue, sous un pont ou dans une cage d'escalier. C'est un choix contraint par les manquements de l'État à ses devoirs, par une politique amenant toujours plus de personnes dans la rue, dont de trop nombreux enfants.

Nous rappelons que l'hébergement est un droit inconditionnel en France. En effet, l'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : « Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence. » Cependant, actuellement, plus de 225 enfants de la métropole lyonnaise dorment dehors : **l'État français ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire.** Le droit à l'hébergement est bafoué, ainsi que le droit à l'éducation : avoir un toit est un préalable pour apprendre.

Nous demandons que l'État prenne ses responsabilités et se montre à la hauteur de ses engagements. **L'occupation de l'école ne saurait être une solution durable et satisfaisante et nous exigeons que les services municipaux, métropolitains et préfectoraux proposeront rapidement une solution de logement digne et pérenne, pour cette famille comme pour tous les enfants et toutes les familles à la rue sur l'ensemble du territoire.**

Les élus du Grand Lyon mettent régulièrement en avant leur volonté de faire de notre métropole un territoire « *accueillant et solidaire* » et de « *trouver une alternative à la rue pour les personnes sans abri* ». Nous ne doutons donc pas qu'ils entendront nos revendications !

Le collectif de soutien de l'école Max Barel et du collège Louis Aragon,
le collectif Jamais sans toit, la FCPE du Rhône,
les sections syndicales CGT éduc'action, SUD éducation, SNES des établissements.